

DEC120828DR18

Décision portant nomination de Mlle Anne DELMONT aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'Université Lille1 Sciences et Technologies le 20 décembre 2010 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8576 ;

Vu la décision n° DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 nommant Jean-Claude MICHALSKI directeur de l'unité de recherche n°8576 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 10/01/2012 ;

Considérant que Mlle Anne DELMONT a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la DR18 du 06 au 07 du 20 au 21 octobre et du 17 au 18 novembre 2011 ;

Article 1^{er}

Mlle Anne DELMONT IE, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°8576, à compter du 10/01/2012.

Mlle Anne DELMONT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mlle Anne DELMONT, est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille le 29/02/2012

Le directeur de l'unité
Jean-Claude MICHALSKI

Visa du délégué régional du CNRS
Françoise PAILLOUS

Visa du chef d'établissement partenaire
Philippe ROLLET Président de l'Université Lille1 Sciences et Technologies

DECISION PORTANT NOMINATION
D'UN AGENT CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DES REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE /
CORRESPONDANT HYGIENE ET SECURITE (ACMO - CoHS)
DANS UNE UNITE DU CNRS – Suite à un changement de directeur d'unité

DECISION N°: DEC 120940DR18

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 95-680 du 9 mai 1995, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 relative à l'application du décret ci-dessus ;

Vu l'instruction générale relative à l'hygiène et à la sécurité au CNRS n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 ;

Vu la convention liant l'unité au CNRS ;

Vu la décision n° DEC10A001DSI du 18/12/2009 nommant M. Vincent VILLERET directeur de l'unité USR 3078 à partir du 01/01/2010 ;

Vu l'annonce faite par mél à l'ensemble du personnel de l'unité en date du 09/06/2010 ;

Vu la décision n° DEC09D002DR18 du 14/01/2009 nommant Mme Paméla VOELKEL Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / Correspondant hygiène et sécurité (CoHS) à partir du 18/12/2008 ;

Et, considérant que Mme Paméla VOELKEL a suivi la formation initiale d'ACMO / CoHS organisée par la DR18 du CNRS le 12, 13, 14 novembre, et le 01, 02, 03 décembre 2008 ;

Mme Pamela VOELKEL est reconduit dans sa nomination d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité / Correspondant Hygiène et Sécurité (ACMO - CoHS) par M. Vincent VILLERET, directeur de l'unité USR 3078 à partir du 01/01/2010,

exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO - CoHS, Mme Paméla VOELKEL est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité, M. Vincent VILLERET.

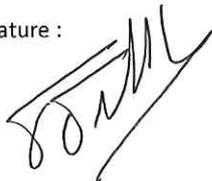
Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, 18/08/ 2010

Le directeur d'unité
M. Vincent VILLERET

Le :

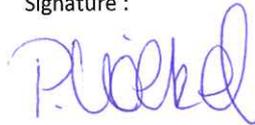
Signature :



L'ACMO - CoHS
Mme Paméla VOELKEL

Le : 30/08/2010

Signature :

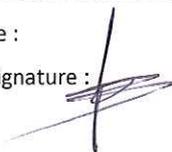


Le Délégué régional du CNRS

M. Jean-Benoist DUBURCQ

Le :

Signature :

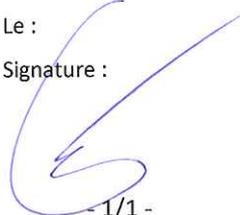


Le président de l'Université
Lille 1

M. Philippe ROLLET

Le :

Signature :

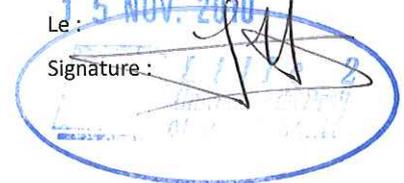


Le président de l'Université
Lille 2

M. Christian SERGHEREART

Le : 15 NOV. 2010

Signature :



Délégation
Nord - Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr

Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canoniers
59046 LILLE Cedex

T 03 20 12 58 00
F 03 20 63 00 43

DECISION PORTANT NOMINATION

D'UN AGENT CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DES REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE /
CORRESPONDANT HYGIENE ET SECURITE (ACMO - CoHS)
DANS UNE UNITE DU CNRS

DECISION N°: DEC 120939DR18

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 95-680 du 9 mai 1995, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 relative à l'application du décret ci-dessus ;

Vu l'instruction générale relative à l'hygiène et à la sécurité au CNRS n°030039IGHS en date du 24 juin 2003;

Vu la convention liant l'unité au CNRS ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 01/12/2010 ;

Considérant que Mme Catherine MELIET a suivi la formation initiale d'ACMO - CoHS organisée par la DR18 du CNRS le 01, 02, 22, 23 mars et les 19, et 20 avril 2010,

Mme Catherine MELIET est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité - Correspondant Hygiène et Sécurité (ACMO - CoHS) dans l'unité UMR 8181 dirigée par M. Lionel MONTAGNE, à compter du 01/11/2009,

exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO - CoHS, Mme Catherine MELIET est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité, M. Lionel MONTAGNE.

Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, 07/12/2010

Le directeur d'unité
M. Lionel MONTAGNE

Le :

Signature :



L'ACMO - CoHS
Mme. Catherine MELIET

Le : 4-1-2011

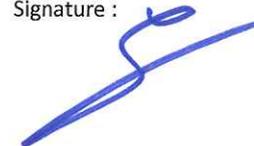
Signature :



Le Délégué régional du CNRS
M. Jean-Benoist DUBURCQ

Le : 20/12/2010

Signature :

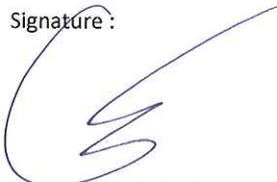


Le Président de l'Université
Lille 1

M. Philippe ROLLET

Le :

Signature :



Le Directeur de l'Ecole
Nationale Supérieure Chimie
Lille

M. Jean GRIMBLOT

Le : 4/01/2011

Signature :



Le Directeur de l'Ecole
Centrale

M. Etienne CRAYE

Le :

Signature :



Le Président de l'Université
d'Artois

M. Christian MORZEWSKI

Le :

Signature :



Délégation
Nord - Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr

Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canoniers
59046 LILLE Cedex

T. 03 20 12 58 00
F. 03 20 63 00 43